

Juin 2015

La Côte Saint André

Numéro
26

Bulletin municipal d'informations

p.6

0 hausse des
taux d'impôts

IMPOTS
L
CAU
foncier
non bâti
taxes
bâti

Taux stables

p.9


**Des chèques
cadeaux
100% locaux**



p.10

**Actus
en photos**



 La Côte
Saint-André

www.lacotesaintandre.fr



Merci ! Vous me permettrez de commencer cet éditorial en vous remerciant, vous habitants, vous commerçants et vous visiteurs de notre ville. Merci de respecter tous ensemble la mise en place de la zone bleue et **rendre ainsi La Côte Saint-André plus attractive**, en pouvant se garer facilement dans le centre historique et commerçant.

Toujours dans ce souci permanent de faciliter votre quotidien, l'Hôtel de ville est en travaux pour devenir accessible à tous. Il sera aussi plus agréable avec un accueil physique regroupé en un guichet unique. Vos appels téléphoniques n'aboutiront plus sur un serveur vocal peu pratique.

Pour lutter contre l'ambrosie, le fauchage des routes a été retardé de façon expérimentale.

Vous voyez qu'ainsi, nous mettons tout en œuvre pour le bien être de chacun. Pour autant, nous préparons l'avenir de notre ville.

Un plan de rénovation et de modernisation de l'école publique se met en place cette année et sera poursuivi tout au long du mandat, car l'école est un pilier de nos valeurs républicaines.

Le diagnostic de sécurité vient de nous parvenir permettant d'envisager maintenant le déploiement de la vidéo-protection au second semestre.

Une réflexion globale pluriannuelle de l'entrée Sud de la ville est à l'étude. Elle a pour objectifs de

- 🌀 Relier les quartiers Sud à la Place Berlioz
- 🌀 Valoriser l'image de cette entrée de ville et du jardin de ville
- 🌀 Sécuriser les déplacements des piétons, les flux de voitures ou de cars
- 🌀 Aérer le centre ville en offrant du parking accessible en périphérie, favorisant ensuite les déplacements à pieds

Ce projet de mandat se fera naturellement en concertation avec la population le moment venu, lorsque toutes les hypothèses auront été étudiées. Et tout cela en **stabilisant nos dépenses de fonctionnement, limitant le recours à l'emprunt, en allant à la recherche de subventions** et surtout **en ne touchant pas aux taux d'imposition communaux.**

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances. Bonne lecture !



Votre Maire, **Joël Gullon**

Sommaire

- .1
- .2
- .3
- .5
- .6
- .8
- .10
- .11

Vie quotidienne

Culture

Dossier

Actualités

Actus photos

Expressions



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Joël Gullon

Hôtel de Ville

38260 La Côte Saint André

RÉDACTION

Services de la ville

DISTRIBUTION

Par nos soins

CONCEPTION

GRAPHIQUE

Basdecasse

PHOTOS

Services de la ville

Patrick Fontvieille

Jean-Yves Garnier

Sébastien Métaay

Frédéric Raymond

COUVERTURE

Parc Allivet

IMPRESSION

Rochat

TIRAGE

2 700 ex.

CULTIVONS NOTRE JARDIN !

Vous êtes intéressé(e) par le jardinage, mais vous n'avez pas la possibilité de le pratiquer ? **Le printemps est le moment idéal pour intégrer l'action « Jardins familiaux » du CCAS.** Que vous soyez animé(e) par l'attrait de la culture et/ou la nécessité économique de produire vos propres légumes, vous trouverez sur le site des jardins une occasion de profiter largement et à moindre coût de la nature, en compagnie d'autres jardiniers. Plus d'informations à la permanence du CCAS (lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 11h30) ; cinq parcelles (de 200 à 220 m²) sont encore disponibles sur le site de La Contesse.

L'AMBROISIE : PLANTE ENVAHISANTE ET ALLERGISANTE

Comme chaque année, nous devons nous préparer à réagir à cette plante allergisante qui prolifère à grande vitesse sur les bords des routes et sur les Terrains en friches. Le Nord Isère est spécialement touché. Environ 13 % de la population en Rhône-Alpes souffre d'allergie d'août à fin septembre. Le coût des soins en Rhône Alpes se sont élevés à 15,5 millions d'€ en 2013 selon l'Agence Régionale de la Santé.

Par ailleurs, à La Côte Saint-André, un référent ambroisie permet de repérer et de signaler la présence de plants et de veiller à sa destruction. En 2014, sur notre commune, nous avons été très actifs et avons noté de bons résultats, grâce au broyage sur les bords de chemins et routes par les services techniques de la Commune et à la mobilisation des agriculteurs qui ont été très réactifs et efficaces. Lors d'un Conseil Municipal des Jeunes, en mars 2015, une information leur a été donnée dans le but de les sensibiliser à cette lutte. Chacun peut participer en signalant ou en arrachant les plants (ce qui peut se faire sans risque jusqu'au 14 Juillet). Nous espérons la collaboration de tous pour éradiquer cette plante néfaste à la santé des enfants comme des adultes. Par ailleurs, un règlement Préfectoral confirme l'obligation de chacun d'arracher l'ambroisie dans sa propriété : c'est un enjeu de Santé Publique.

Pour information : ne pas confondre l'ambroisie avec l'ARMOISE dont le feuillage est vert sur un côté et vert argenté sur l'autre, tandis que l'AMBROISIE a un feuillage vert uniforme sur les deux côtés.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pour une période prolongée les services de la police municipale ou de la gendarmerie peuvent, à votre demande, **surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles.** Avant votre départ, rendez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie ou de la police municipale afin de remplir le formulaire opération tranquillité vacances. Le document est également téléchargeable sur le site de la ville www.lacotesaintandre.fr

NUISANCES SONORES

Le bruit constitue une nuisance qui porte atteinte à la qualité de la vie et de la santé. L'utilisation des engins bruyants tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, tronçonneuse est donc réglementée et ne doit pas occasionner de gêne pour le voisinage en dehors des horaires...

Jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 19h30 / **Dimanche et jours fériés :** 10h à 12h

ENTRETIEN VÉGÉTAL

Garant d'un joli cadre de vie, une haie ou un arbre bien taillé permet aussi et surtout d'éviter toute gêne pour les piétons et pour les automobilistes. En effet, des branches trop longues peuvent cacher un panneau de signalisation, synonyme de risques pour les conducteurs, rendre inefficace un éclairage public.... **Les propriétaires privés sont tenus d'entretenir tout au long de l'année leurs ornements végétaux dépassant sur la voie publique.** Et ensuite ? Le brûlage des déchets végétaux étant interdit de façon permanente, dans le département de l'Isère, ils devront être transportés dans une déchetterie. Horaires d'ouverture de la déchetterie des Charpillates : voir N° utiles ci-contre.

MAIRIE DE LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

2 rue de l'Hôtel de Ville - BP 84
38 261 La Côte-Saint-André cedex 01
04 74 20 53 99
contact@lacotesaintandre.fr
www.lacotesaintandre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
09h00 -12h00 & 13h30 -16h30
Fermé le mardi après-midi
Ouverture à 08h30 le jeudi

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

1, rue de l'Hôtel de Ville
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 88 05
ccas.mairiecsa@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au jeudi
09h00 -11h30

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

1 avenue Roland Garros
Grenoble Air Parc
38590 Saint Etienne de Saint Geoirs
04 76 93 51 46
www.cc-bievre-liers.fr

SERVICE EAUX ET ASSAINISSEMENT

Communauté de communes
Urgences 24h/24
04 74 20 86 78

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Chemin des Charpillates
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 33 03

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi
14h00-18h00
Mardi, jeudi & vendredi
09h00-12h00 & 14h00-18h00
Mercredi & samedi
09h00-18h00 *non stop*

MAISON DES SERVICES PUBLICS ET DE L'EMPLOI

24 avenue Jongkind
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 31 57
msp@bievre-isere.com

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au Jeudi
09h00-12h00 & 13h30-17h00
Vendredi
09h00-12h00 & 13h30-16h30

TRÉSOR PUBLIC

3, boulevard de Lattre de Tassigny
38260 La Côte-Saint-André
04 74 20 47 55
t038126@dgfip.finances.gouv.fr

DES CÔTOIS BIEN ACCUEILLIS

Installés depuis plusieurs mois pour certains, depuis quelques semaines seulement pour d'autres, en couple, en famille ou pour se rapprocher de leur famille, tous étaient réunis en salle du conseil municipal pour un petit déjeuner en présence des élus et des bénévoles du groupe habitants du centre social. Le maire au nom de l'équipe municipale a souhaité la bienvenue aux nouveaux Côtos le 28 février dernier.

Il leur a brossé le portrait de la commune illustré par un diaporama réalisé et commenté par le groupe d'habitants « Images de la ville ». S'en est suivi un échange entre les élus et les nouveaux administrés qui se sont vus remettre une pochette cadeau contenant toute les informations pour faciliter la vie dans la ville, une carte d'accès gratuit à la médiathèque, un bon d'achat offert par Commerce +.

POUR DES CONFLITS RÉSOLUS À L'AMIABLE

Si un litige vous oppose à un professionnel, un commerçant ou à un administrateur, ou simplement si vous êtes en recherche de conseils ou d'informations, vous pouvez vous faire aider de plusieurs manières.

OR.GE.CO 38, Organisation Générale des Consommateurs est une association de défense des consommateurs loi 1901. Son rôle est de vous aider à résoudre à l'amiable les conflits qui



perturbent la vie quotidienne, à vous renseigner sur l'étendue et les limites de vos droits, et d'exposer les solutions envisageables. Les domaines d'intervention sont larges. Ils englobent le logement, la construction, le droit à la consommation (achat, vente), le droit bancaire et des assurances, le surendettement.

Les permanences ont lieu le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h30 à 11h30 au centre social de La Côte Saint-André (3 avenue de Verdun). Vous pouvez également contacter l'association au siège grenoblois au 04 38 12 96 44 ou par mail orgeco38@gmail.com.

Vous pouvez également rencontrer le conciliateur de justice cotois Maurice Pouget qui reçoit à la Maison des Services Publics et de l'Emploi les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Prendre rendez-vous au 04 74 20 31 57.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Votre balcon, terrasse, jardin, les jardinières de vos balcons et fenêtres participent à l'embellissement de la commune ainsi qu'à la qualité de son cadre de vie. Comme chaque année la ville de La Côte Saint-André met à l'honneur et récompense ceux qui proposent les plus beaux espaces fleuris. Le concours est ouvert à tous les particuliers dans l'une des catégories suivantes :

- ⊗ Balcon ou terrasse de maisons sans jardin visible de la rue - Fenêtres ou murs - Décors floraux sur la voie publique.
- ⊗ Maisons avec jardin très visible de la rue.
- ⊗ Commerces, services et hébergements touristiques classés - Fermes fleuries (en activité) - Sites touristiques.
- ⊗ Jardin privé visitable par le public.
- ⊗ Etablissement à caractère social, pédagogique ou culturel.

Un jury composé d'élus et de personnes qualifiées effectueront les visites fin juin / début juillet.

Renseignements au 04 74 20 88 02 ou viequotidienne.mairiecsa@orange.fr



RÉSEAU SÉPARATIF AU CHEMIN DES MEUNIÈRES

La commune, responsable de la gestion des eaux pluviales et la communauté de communes, responsable de la gestion des eaux usées, travaillent ensemble sur la mise en place d'un **réseau séparatif au niveau du chemin des Meunières entre l'Avenue Foch et l'Avenue Jongkind**. Ce chantier permettra de séparer les eaux claires (acheminées aux bassins de la Maillarde) des eaux usées traitées au niveau de la station d'épuration. Ces travaux sont nécessaires car les dernières études estimaient à 80 % la proportion d'eaux claires présente dans ce réseau. Ces modifications permettront d'**améliorer les conditions d'évacuation des eaux pluviales et d'optimiser les conditions de traitement au niveau de la station d'épuration**.

La commune s'est engagée dans les travaux de modification du réseau d'eau pluviale avec notamment la création de 5 déversoirs d'orage mais aussi le raccordement du nouveau cimetière au réseau d'eau potable. Enfin, toujours en collaboration avec la communauté de communes, la commune participe à hauteur de 30 % aux travaux des modifications de raccordement des particuliers riverains du chemin des Meunières. L'ensemble de ces prestations porte à 65 000 € le montant des travaux pris en charge par la commune.

Vie des quartiers

⊗ **RÉUNIONS DE QUARTIERS** / Après la trêve hivernale, les réunions de quartiers sont à nouveau à l'ordre du jour. Ces rencontres sont l'occasion pour les habitants de s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent au quotidien et d'échanger avec les élus de la commune. Nous remercions vivement les riverains qui participent nombreux à ces rencontres d'échanges. Vous serez informé lorsqu'elles se dérouleront proche de chez vous...

⊗ **FETES DE QUARTIERS** / Cette année, des fêtes de quartiers ont été programmées (quartier du Nant, du Ponal) et d'autres sont prévues, comme celle du 3 juillet au quartier des Espaces. Les personnes qui souhaitent s'investir dans l'organisation et le déroulement de ces fêtes peuvent se rapprocher du centre social (tél. 04 74 20 57 10)

HENRY GÉRARD ENTRE LA CÔTE ET MARTIGUES...



Ce peintre dont une salle du château Louis XI porte le nom n'a jamais séjourné dans la cité côtoise. Qui est-il donc pour avoir laissé une trace ici ?

Henry Gérard est né à Toulouse en 1860. Élève de l'École des Beaux-Arts, il part ensuite pour Paris où il travaille dans divers ateliers aux côtés de Henri Martin, Paul Gervais, Edmond Yarz, François Gauzi. Il

rencontre Toulouse-Lautrec dont il réalisera un portrait du peintre sur le motif.

Séduit par les paysages et les ciels de la Provence, il se fait bâtir à Martigues une villa entourée de lauriers roses, de tamaris et de cyprès, enfouie sous les pins, qui va devenir une inépuisable source d'inspiration. Cette Villa Khariessa porte sa marque puisqu'il en élabore les plans et en sculpte les meubles. Il y mourut en 1925.

La peinture de Henry Gérard suit l'évolution de l'art pictural de la fin du XIX^{ème} au début du XX^{ème} siècle.

Symbolisme et classicisme pour ses premiers tableaux,

douceur des contours et des coloris ensuite, influence des orientalistes dans ses toiles sur Venise, touche impressionniste pour peindre la Provence, la couleur de sa palette tendant vers le fauvisme.

Sa veuve, Thérèse Bastin, cantatrice renommée du *Théâtre de la Monnaie* à Bruxelles, partage la Villa Khariessa avec une jeune fille, Germaine Colomb, qu'elle adoptera et en fera son héritière. Lorsque Thérèse Bastin disparaît à son tour en 1945, Germaine Colomb-Bastin, s'assigne la tâche de promouvoir l'œuvre du peintre. Contrainte par les vicissitudes de la vie de vendre la Villa Khariessa de Martigues, **elle finit, après de nombreuses pérégrinations, par s'installer à La Côte Saint-André**. Clin d'œil ou nostalgie, elle appellera sa maison du Chemin de la Barre, Mas Khariessa. Elle y finira ses jours en 1985.

En 1984, pour tenir sa promesse envers la mémoire de Henry Gérard, M^{elle} Collomb-Bastin avait fait don à sa ville adoptive de l'œuvre de celui qu'elle appelle son père et de ses amis peintres. Cette donation, composée de plus de 40 tableaux, prendra place dans une salle du Château Louis XI, renommée depuis « salle Henry Gérard ».

L'association *Les Amis de Henry Gérard* présente du 18 septembre au 3 octobre à Martigues, une exposition rétrospective intitulée :

« Henry Gérard : Lumières du Midi »

À cette occasion, la ville de Martigues propose, pour la première fois dans une exposition publique, la présentation des toiles majeures de la donation. Elles côtoieront de nombreux tableaux issus de collections privées.

LA PEINTURE À L'HONNEUR CET ÉTÉ À LA CÔTE !

CONCOURS DE PEINTRES

Dans les rues de La Côte Saint-André les **4 et 5 juillet** organisé par les Amis du Festival Berlioz.

EXPOSITION DU FESTIVAL BERLIOZ

🌀 **Du 19 août au 6 septembre**, salle Jongkind dans la cour de l'Hôtel de ville : « **En attendant Marie-Louise Invitation au bal** » L'artiste Jeannie Lucas propose une lecture de la femme du XIX^{ème} siècle à travers l'évolution des robes portées par les figures féminines qui l'ont illustré ; la musique de la valse accompagne comme une entrée de bal, les peintures des robes Empire et la procession des robes en céramiques exposées sur des draps brodés. Réponse teintée d'intimité, de raffinement où

l'ambiance festive et musicale révèle toute la nostalgie et le romantisme sous-jacents. L'élégante « *Invitation au bal* » lancée par Jeannie Lucas rend hommage à ces grands hommes que furent Napoléon Bonaparte et Hector Berlioz, personnalités fécondes, puissantes et passionnées dans l'entourage desquels les femmes, muses et amantes sont aimées.



0 % d'augmentation des taux d'imposition !

En dépit des baisses de dotations de l'Etat aux communes*, les élus de La Côte Saint-André ont décidé, comme ils l'avaient promis, de ne pas augmenter les taux d'impôts cette année.

CE SONT DONC LES DÉPENSES QUI VONT ÊTRE RÉDUITES. COMMENT ?

- ⊗ Baisse des dépenses de fonctionnement en optimisant la masse salariale (- 43 000 €) et les achats (- 123 000 €)
- ⊗ Recherche de nouvelles recettes (vente de biens ou de terrains communaux et mutualisation des locaux de la Ville)
- ⊗ Demandes de subventions (État, Région, Département) pour chaque dépense d'investissement

RETROUVER UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT, UNE PRIORITÉ

Aujourd'hui, quand La Côte Saint-André a payé ses dépenses de fonctionnement et la charge de sa dette, il ne lui reste plus d'argent pour investir. Sans changement d'orientation, la capacité d'autofinancement devenait négative à partir de 2015. Or, une ville a besoin d'investir

pour entretenir ses équipements, améliorer la vie de ses habitants et se préparer aux défis du futur.

L'équipe municipale de La Côte Saint-André a donc décidé de limiter le recours à l'emprunt au maximum, ce qui limitera fortement tout gros projet d'investissement pour les 5 années à venir. Les investissements se limiteront aux travaux prioritaires ou obligatoires. Mais c'est ce qui permettra de mieux maîtriser aujourd'hui la charge de sa dette et envisager d'améliorer, dans les années à venir, sa capacité d'investissement.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS AU BUDGET 2015

- Travaux indispensables à l'école publique
- Mise en accessibilité de la mairie, de l'ancienne bibliothèque et du local des Aînés cotois
- Remise en état du canal du Biel suite aux dégâts causés par les intempéries
- Extension de parkings
- Installation de caméras de vidéo-protection

** Pour La Côte Saint-André, la dotation globale de fonctionnement (DGF) baisse de 96 000 € en 2015 et devrait baisser d'autant en 2016 et 2017. Comparaisons basées sur le compte administratif 2014 et le budget primitif 2015.*

TAUX 2015	LA CÔTE SAINT-ANDRÉ	MOYENNE DES COMMUNES ISÉROISES
Taxe d'habitation	11,38	10,75
Taxe foncière sur le bâti	24,18	24,43
Taxe foncière sur le non bâti	59,02	63,29

REPÈRES

4,9
millions d'€

Budget de fonctionnement pour l'année 2015

Augmentation de la participation de la Ville au budget du CCAS

1,6
million d'€

Budget d'investissement 2015 dont 771 000 € de dépenses nouvelles d'équipement

772 000
euros

Montant de l'annuité de l'emprunt en 2015

Baisse des indemnités des élus

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Adapter le fonctionnement des services aux besoins des Côtôis

FAIRE D'UNE OBLIGATION UNE OPPORTUNITÉ

La Commune a l'obligation d'ici à 2018 de mettre aux normes d'accessibilité l'ensemble des bâtiments communaux. Les coûts induits sont très importants. Les premiers travaux concerneront la mairie et permettront parallèlement d'**améliorer le service rendu aux usagers**.

Dès le mois d'octobre, l'ensemble des services ouverts au public seront accessibles au rez-de-chaussée et la salle Davaux permettra d'organiser mariages et conseils municipaux dans un espace accessible aux personnes à mobilité réduite.

REGROUPER L'ENSEMBLE DES SERVICES AUX USAGERS AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Aujourd'hui, les services sont assez cloisonnés : inscription scolaire dans la cour de la mairie, inscription aux activités périscolaires au centre social, urbanisme à droite, accueil et état-civil place de la Halle, CCAS en face...

De nombreux usagers nous font part de problèmes sur le manque de cohérence des horaires d'ouverture de la mairie, la complexité du cheminement dans les services et parfois la difficulté à trouver l'interlocuteur adéquat.

Les travaux d'aménagement de la mairie permettront :

☉ La création d'un guichet unique pour que les demandes soient recensées en un lieu unique (éclairage public, trous sur la route, neige...), mais aussi dépôt de vos demandes d'urbanisme et l'état-civil.

☉ L'accueil du CCAS sera intégré au rez-de-chaussée de la mairie ce qui permettra de libérer les locaux actuellement loués en face de la mairie

☉ L'ensemble des inscriptions enfants (restaurant scolaire, transport, nouvelles activités périscolaires, accueil de loisirs) sera regroupé en mairie

MODERNISER L'ADMINISTRATION ET AMÉLIORER LE SERVICE AUX USAGERS

En parallèle des travaux, plusieurs outils seront mis en place pour simplifier les démarches des usagers :

☉ Suppression du serveur vocal de la mairie, pour permettre d'obtenir un interlocuteur direct

☉ Favoriser l'accès aux différentes démarches sur le site internet de la commune

☉ Permettre l'inscription aux activités enfants sur le site internet de la commune et le télépaiement

☉ Création d'un service vie quotidienne pour s'assurer du suivi et du traitement des demandes des usagers

Dans un contexte de réduction des finances locales, il convient en effet de moderniser l'administration pour permettre de s'adapter aux changements et à la réduction nécessaire des effectifs tout en améliorant le service rendu aux usagers.

MIREILLE GILIBERT, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge de la vie quotidienne reste à l'écoute des usagers et peut vous recevoir sur rendez-vous : contact@lacotesaintandre.fr

STATIONNEMENT

Bilan de la zone bleue

UNE PROMESSE DE CAMPAGNE TENUE, UN OBJECTIF ATTEINT

La zone bleue instaurée pour assurer la fluidité du stationnement, booster le commerce en centre-ville suscite l'adhésion des usagers et des commerçants. Si durant le premier mois, la tolérance a été de mise à l'égard des contrevenants, dès le 30 avril la zone bleue a été activée. Pour aider la population à s'adapter : des flyers ont été dis-

tribués, des messages sur le site de la ville et sur le panneau d'affichage ont été diffusés, 7 000 disques ont été distribués gracieusement. À ce jour, les voitures tampons qui monopolisaient le stationnement à la journée ont disparu. La verbalisation, toujours dissuasive, est en passe de mettre un terme aux mauvaises habitudes. Le premier bilan est très positif. On trouve enfin des places libres dans le cœur de la ville.



Jeunes en action

Le CME est le Conseil Municipal des Enfants composé de 16 élèves élus de l'école primaire publique et de Saint François des classes de CE₂ à CM₂. Nous nous réunissons environ une fois par mois les samedis matins. Lors de nos réunions, nous échangeons et partageons nos idées ensemble sur des projets pour améliorer la ville de La Côte Saint-André. Un budget nous a été alloué cette année afin de concrétiser nos projets. Nous avons eu une intervention de Bernadette Bouthier « référente Ambroisie » sur la commune qui nous a expliqué que cette plante peut provoquer des allergies chez certaines personnes. Nous travaillons actuellement sur la réalisation d'un film sur la sécurité routière pour changer la manière de conduire et de se comporter dans la ville qui sera ensuite présenté à nos parents, puis à la population.

Article écrit par les enfants du CME



Devoir de mémoire

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

En ce 70^{ème} anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne en 1945, le maire, le conseil municipal, les associations patriotiques, les portes drapeaux, les autorités civiles et militaires, ont honoré les morts de la seconde Guerre mondiale.

La participation enjouée de nos jeunes élèves côtois, et de leur enseignante, nous démontre combien la souffrance de nos aînés n'est pas restée sans écho.

Leur contribution, à travers le magnifique poème d'Aragon : « *La rose et le réséda* » écrit en 1944 et du chant des partisans, engage chacun d'entre nous à penser autrement la construction de notre société.

Le public venu particulièrement nombreux, nous montre l'implication de tous dans le devoir de mémoire.

« Les Journées du Yarn Bombing »



Depuis plusieurs semaines, les partenaires de la journée internationale du tricot (Centre Social, Médiathèque, EHPAD...) ont mis en place les ateliers tricot sous la houlette de Bernadette. Les aiguilles à tricoter vont bon train dans les mains des bénévoles de tous âges, et le projet prend forme ! Des fleurs commencent à éclore, des personnages prennent vie et toute l'équipe s'active pour donner de l'ampleur à ce concept.

La mise en place se fera le 19 Juin après-midi. Le Yarn Bombing est un art complètement novateur bien que nostalgique, né en 2005 à Houston aux États-Unis, lorsque Magda Sayeg eut l'idée de recouvrir la poignée de la porte de sa boutique de laine ! Il consiste en effet à **habiller le mobilier urbain ou les arbres, avec du tricot**. Cet habillage reste éphémère, quoique plusieurs semaines après, un lampadaire, un arbre ou un poteau peut encore être habillé... Ce nouvel art urbain connaît un engouement dans de nombreuses villes du monde, de France et de la région. Si cela vous tente, vous pouvez encore vous joindre à l'équipe pour tricoter ou faire don de laine. **CONTACT : 04 74 20 57 10**

C'EST AUSSI L'ACTU...

UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES À LA MAIRIE



Agnès Périgault a pris ses fonctions à la Mairie de La Côte Saint-André en avril dernier. Agée de 38 ans, cette Lorientaise de la faculté de droit de Nantes est titulaire d'un 3^{ème} cycle à la faculté d'économie de Grenoble. Avant d'intégrer notre mairie, elle était Directrice Générale des Services à la mairie de Saint Jean de Moirans après

8 ans passés à la mairie de Saint Marcellin où elle a été Directrice Générale Adjointe après avoir été Directrice du CCAS.

La formation des agents des services techniques



Des agents des services techniques ont pu suivre ce printemps 2015 des formations afin de compléter leurs compétences techniques. Notre maçon, Pascal Bourg a suivi 3 jours de formation dans l'objectif de découvrir les techniques de maçonnerie en ciment naturel et revêtement à la chaux. Une première journée au sein de l'entreprise VICAT lui a permis d'appréhender les caractéristiques

des différents matériaux. Ensuite, la commune a organisé une formation de 2 jours sur le site du Château Louis XI dirigée par Michel Fleury, artisan originaire de Cluny spécialisé dans la restauration de bâtiments anciens. Plusieurs personnes ont pu suivre et appliquer ces techniques sur la façade du château. Ce savoir-faire permettra à la commune de restaurer son patrimoine (Château Louis XI, Hôtel de Ville...). Un chantier de longue haleine qui a déjà commencé avec la reprise des enduits du mur du cimetière ou de moulures sur la façade de l'Hôtel de Ville. Préalablement à la campagne de fauchage, trois agents ont pu bénéficier d'une formation pour le passage du CACES spécifique au matériel utilisé. Cette intervention s'est déroulée sur deux jours et a été suivie d'un test. Elle a permis aux agents d'appréhender l'ensemble des mesures de sécurité et des précautions de maintenance à prendre en compte.

PASSEURS D'IMAGES

Le dispositif national « Passeur d'Images » a pour objectif de **rendre les pratiques cinématographiques accessibles à un public n'y ayant pas forcément accès**. La Ville de la Côte Saint-André, en partenariat avec Villa Sainte Cécile / Cinéma Le Club, s'inscrit dans cette démarche qui se déroule en plusieurs temps, d'avril à novembre :

- En juillet, des jeunes se retrouveront au Centre Social au sein d'un atelier de pratiques cinématographiques. Accompagnés par un professionnel, ils mettront en scène et réaliseront un court métrage sur le thème : « *La route Napoléon et les routes mythiques* » (inscriptions au Centre Social).

- Le 17 juillet, une soirée Cinéma en plein air sera organisée au Parc Allivet avec la projection du film « *KHUMBA* ».

- Le 15 novembre, diffusion du film de clôture de l'exposition sur la commémoration de la guerre 1914-1918.

Les personnes souhaitant des précisions sur le déroulement de « Passeurs d'images » sont invitées à contacter le Centre Social au 04 74 20 57 10.

Info Bièvre Isère Communauté



Bièvre Isère Communauté lance ses chèques cadeaux « 100 % locaux » pour dynamiser le commerce de proximité et l'artisanat. Le 22 mai, Yannick Neuder, Président de Bièvre Isère Communauté, a officiellement lancé le nouveau dispositif de chèques cadeaux « 100 % locaux » mis en place par la communauté de communes en présence de Christophe Barge, vice-président en charge de l'économie et de Daniel Paraire, président de la CCI Nord Isère et des représentants de la CCI de Grenoble et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère. Commerçants, artisans et représentants de PME, venus nombreux, ont pu apprécier l'initiative destinée à dynamiser l'économie locale. Les élus communautaires souhaitent ainsi valoriser l'achat local et promouvoir « *le plaisir du shopping à 2 pas de chez soi* ». Proposés aux employeurs pour leurs salariés ou aux particuliers, les chèques pourront être utilisés chez les commerçants, artisans et producteurs du territoire de Bièvre Isère Communauté (41 communes). Près de 100 commerçants et artisans sont déjà signataires de la charte d'engagement, mais d'autres seront amenés à les rejoindre rapidement.

+ d'infos : www.bievre-isere.com.



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)



(7)



(8)

(1) Fête de la récup', 12 avril 2015. (2) Isolation des combles Château Louis XI. 30 cm de laine minérale sur les 300 m² surplombant l'école de musique ont été projetés. (3) Matinée d'information du réseau de professionnel BNI (Business Network International), 27 mai 2015. (4) Tournoi du centenaire du Rugby (UAC), 7 juin. (5) Réunion de travail, diagnostic sécurité / 21 mai 2015. (6) Tournoi de foot (FCSA), 7 juin. (7) Spectacle Serge Papagalli « La santé par les plantes » organisé par le Comité des fêtes, 28 février 2015. (8) Grande lessive école publique, 25 Avril 2015.

NOUVEAU COMMERCE



LA MEDINA

17 rue de l'Hôtel
de Ville

Ouverture
d'une nouvelle
boucherie
Halal, Chez
Mounir.

Ouvert du mardi au samedi, 8h30-12h / 14h-19h
Tél : 04 74 85 42 10

ACCESSIBILITÉ

Vous êtes commerçant, vous êtes donc concerné par les lois liées à la mise en accessibilité des locaux recevant du public.

La commune doit être destinataire de vos attestations d'accessibilité ou Agenda de mise en accessibilité avant le 27/09/2015.

La loi du 26/09/2014 assortit cette obligation de sanctions financières importantes pour non dépôt (1 500 € par établissement recevant du public). **Pour tous renseignements : 04 74 20 28 70**

VOS COORDONNÉES POUR VOUS TENIR INFORMÉ

La concertation étant un élément essentiel de la démocratie, nous invitons les artisans, commerçants, et professions libérales à nous transmettre leur email à contact@lacotesaintandre.fr pour rester informé ou pour participer à des réunions d'échanges avec la ville.

GRUPE MUNICIPAL « LA CÔTE 2014 »

Patrice Baule, Bernadette Bouthier, Éric Germain Cara, Jean Chenavier, Christiane Cluniat, Marielle Coup, Corinne Devin, Christèle Gachet, Jean-Yves Garnier, Daniel Gérard, Mireille Gilibert, Joël Gullon, Pedro Jérónimo, Lionel Labrot, Nunzia Mazzilli, Sébastien Métay, Frédérique Point, Frédéric Raymond, Marie-Thérèse Robert, Julien Servoz, Ghislaine Vergnet.

AMÉLIORER LE SERVICE RENDU EN RÉALISANT DES ÉCONOMIES

Notre équipe municipale travaille depuis plusieurs semaines sur différentes pistes d'économies pour amortir les baisses de dotations de l'État sur notre budget 2015. Ces économies ne sont pas une fin en soi, elles permettent de dégager des marges de manœuvres pour améliorer votre quotidien. Nous réduisons les coûts de fonctionnement sans pour autant brader la qualité et surtout, conformément à nos engagements, sans augmentation du taux d'imposition communal. L'équipe travaille ainsi sur de nombreux sujets pas tous visible, mais ils participent à l'optimisation des finances de la ville. En adhérant au Syndicat des énergies du département, le SEDI, la commune verra ses dépenses d'électricité baisser notablement. En lançant une réorganisation complète des services de la ville et en les rationalisant au niveau des locaux, des diminutions de coûts notables sont attendues.

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

Dans ce contexte financier difficile, nous avons fait le choix de ne pas diminuer les subventions allouées au monde associatif. La jeunesse et l'éducation étant au cœur de nos préoccupations, nous avons par exemple relancé le plan de maintenance du groupe scolaire qui avait été mis de côté en raison d'un projet de restructuration clairement irréalisable. Ainsi, c'est plus de 30 000 € qui seront alloués à ces travaux nécessaires pour garantir son bon fonctionnement.

Dans le même esprit, l'association des aînés côtois a bénéficié d'un local confortable et un coin cuisine remis à neuf au nord de la halle. Ce déménagement permet la mise aux normes d'accessibilité des équipements publics qui sera obligatoire dans les années à venir, et qui pourtant, n'avait jamais été mise en œuvre jusqu'à présent.

L'amélioration des accès aux bâtiments publics n'étant pas réservée au monde du handicap, elle permet également d'accueillir une population plus large, et plus facilement. Ainsi la salle Davaux située au rez-de-chaussée de la mairie jusqu'à présent sous-utilisée accueillera prochainement le conseil municipal.

Ces nouvelles contraintes budgétaires n'affectent pas notre volonté d'améliorer le quotidien, de préparer l'avenir. La remise en œuvre de la zone bleue ou la réouverture du parking rue des Cordiers sont des exemples qui prouvent qu'avec de la volonté et du courage, à l'image des très bons résultats sportifs côtois, il est possible d'apporter de l'oxygène à notre ville. Passez un bel été !

GRUPE MUNICIPAL « LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ POUR TOUS »

Jacky Laverdure, Christophe Vignon, Eliane Mine, Dominique Masson, Séverine Fouache, André Barban

UN PARKING AU JARDIN DE VILLE : INSENSÉ !

Projet démesuré : 325000 € de budget et 1/3 de l'espace détruit, plus la destruction du parking Bains-Douches (40 000 €).
Projet illégal : il ne respecte pas la réglementation en vigueur et nous avons alerté M. le Préfet qui étudie le dossier !

Projet inutile : depuis de nombreux mois, nous nous opposons à cette seule réalisation d'ampleur, en votant contre le budget 2015 présenté par le Maire.

Projet irresponsable : la municipalité a lancé une étude et même budgété le projet sans jamais vérifier les places disponibles en ville, ni même l'efficacité de la zone bleue !

Projet asocial : lors des rencontres organisées sur place, les usagers, qui ont témoigné de leur attachement à ce lieu de vie, ont exprimé leur crainte et colère de le voir massacré !

Projet contre environnemental : en abattant 21 arbres dont certains remarquables, c'est l'unique espace vert, proche du centre, qui est détruit.

Solutions : nous avons effectué des comptages systématiques des places de stationnement (rues et parkings) et le constat est flagrant, il y a toujours de la disponibilité. Nous critiquons mais proposons des solutions alternatives qui sont faciles à mettre en place et peu coûteuses. L'ouverture côté nord du parking Bains-Douches ; si besoin 35 places à créer

à proximité du jardin et mise en place d'une navette entre le sud et le centre pour la matinée de marché, plus dense.

Promesse électorale, dogme du passé, Monsieur le Maire, faites preuve de bon sens et retirez votre projet ! Retrouver le comptage détaillé ainsi que la pétition sur notre site : lacotesaintandre.pourtous.fr. Au moment où vous lisez cet article, nous espérons avoir eu gain de cause, dans notre intérêt à tous.

TRANSFERT PETITE ENFANCE : NON À UNE DIMINUTION DE L'OFFRE.

Actuellement, le SMAJE communal compte 20 places de halte garderie-crèche pour nos enfants côtois. Afin de répondre aux besoins intercommunaux, 15 places supplémentaires devaient être créées dans le projet intergénérationnel « Clos Chapuis ». Cette compétence « petite enfance » va devenir intercommunale en septembre 2015 et nous y sommes favorables. Mais ces places indispensables ne seront pas construites et nous sommes inquiets et en colère, car nous savons la complexité de faire garder les enfants. Nous demandons instamment que ces 15 places nouvelles soient ouvertes pour permettre aux familles, côtoises et de Bièvre Isère Communauté, de bénéficier de meilleures conditions de garde pour leurs enfants. Autre conséquence grave : le projet intergénérationnel qui était déjà dénaturé par sa délocalisation à Sud-Allivet, est maintenant complètement vidé de ses fonctions.

agenda

SAMEDI 20 ET DIM. 21 JUIN

Week-End spécial École Municipale de musique

Samedi : portes ouvertes (10h à 12h), audition classes de cordes (11h15 à 12h15), concert des professeurs et des élèves, Mopowok, Chapelle des Apprentis Orphelins d'Auteuil (13h30).

Dimanche : enregistrement du concert Mopowok (public) à la Chapelle des Apprentis Orphelins d'Auteuil (15h)

MERCREDI 24 JUIN

Concert musique classique du Lycée Berlioz Salle des Fêtes

SAMEDI 27 JUIN

Fête de l'École Salle des Fêtes
Institution Saint François

SAMEDI 4 ET DIM. 5 JUILLET

Festival Nature en Bièvre
Parc Allivet

Concours de peintres Rues du centre ville
Association des Amis du Festival Berlioz

DIMANCHE 5 JUILLET

Braderie Brocante
Halles et rues
Association Commerces +

SAMEDI 11 ET DIM. 12 JUILLET

10 ans du Club Canin Côtis
Salle des Fêtes

MARDI 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE Parc Allivet
PORTES OUVERTES Mairie

VENDREDI 17 JUILLET

Cinéma en Plein Air Parc Allivet

18, 19 ET 20 JUILLET

Grand Prix Bouliste Place H. Berlioz
Amicale Boule Côtis

JEUDI 20 AU DIM. 30 AOÛT

FESTIVAL BERLIOZ
Château Louis XI

DU 19 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

Exposition Peinture – céramique
« En Attendant Marie-Louise
Invitation au bal » Salle Jongkind

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations
Salle des Fêtes

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Confirmation Canine Parc Allivet
Société Canine Rhône-Alpes

Histoire de ...

Ce bâtiment a connu de multiples transformations au cours des siècles. À cet endroit, où passaient les remparts, se trouvait, au XIII^{ème} siècle, l'une des 5 portes de la ville fortifiée par les Comtes de Savoie dans le prolongement de la rue Royale : la porte de Vienne.

Dans la rue qui prendra leur nom, les cordiers tressent et font sécher les cordages de chanvre.

Au début du XX^{ème} siècle se trouvent les hôtels du Midi puis Moyroud à l'embranchement des lignes du tramway. L'avènement des moyens de transports rapides et la diminution de l'importance des foires et marchés vont provoquer la disparition de nombreux lieux d'hébergement.

De 1920 à 1939 la ganterie Reynier y installe un atelier dans la dynamique de la ganterie Grenobleise. Elle modifie l'aspect des façades de l'ancien hôtel pour créer des ouvertures de type industriel.

Alors que le Château est réquisitionné comme hôpital militaire de 1939 à 1940, les locaux vont accueillir les classes de l'École Primaire Supérieure de garçons.

À partir de 1943 et jusqu'en 1945, l'École de Topographie qui se trouvait salle du Dauphiné depuis 1939 y installe des salles de dessin. On réalise des plans de la ville utilisés de 1942 à 1955 et le dessin de « La Côte St André au moment des guerres de religion » commandité par Jean Imbert pour son livre sur l'histoire de la ville.

Marcel Manin, propriétaire depuis 1942, possède un dépôt de vente de matériaux sur l'actuel parking de Connexion. Il habite le 2^{ème} étage et vend poêles et éléments de chauffage au rez-de-chaussée.

C'est également dans cette maison que Madame Chevallier tiendra une maternité où vont accou-

MAISON DU CRÉDIT AGRICOLE DU SUD EST



cher nombre de cotoises jusqu'en 1962 date du transfert à La Villa Jeannette.

C'est enfin en ces lieux que va venir s'installer la banque qui va opérer les modifications de façade telles que l'on peut les voir aujourd'hui.

état civil

Du 17 janvier au 1^{er} juin 2015

NAISSANCES Tom HUVET, NEFES, Yavuz Selim, Julian BERTLONI, Rayan AMRI, Junayd CHELRHAF, Giulian DREVET, Alice DOUX PORTE, Aaron MONTEIRO, Victoria BARROSO DE NEIVA, Romain BONNET, Laura ECHALLIER, Ariane LORION, Fabian LUC, Karl PONT, Flavie GUELI, Selim KILINC, Mia DAPRINI, Floris PRIMAT, Elyana DURAN-BERTHINIER, Tiago CONDINA, Sohan AMPRIMO PRIMAT

DÉCÈS Nicolas VALLEJO SANCHEZ, Geneviève ROUSSEL, Michel LAFONT, Jeanne EMERY, Angèle RUZZIN, Hélène ROUX, Maurice GUILLON, Janine PINCHEDEZ, Jean DUTREUIL, Antoinette MARTELLETTI, Maximin VALLANTIN, Jean GALBIT, Eloïse MARMONNIER, Jean-Joseph MARRON, Joseph LAURENCIN, Paul GIRAUD, André GEOFFRAY, Amédée DÉSORMEAU-BEDOT,

Thérèse SIMON, Marie-Louise VILQUIN, Solange BERLIOZ, Paulette MONNIER, Elise FOURNIER, Yvonne PERRET, Marthe HIRCO

MARIAGES Georges BUGIER et Josiane IMBRASSE ; Franck BALLESTA et Peggy MOREAU ; Valérie SANS et Jacqueline GRANDCHAMPS ; Thierry TOZLANIAN et Florence CHUZEL ; Jérôme MOREL et Béatrice COQUAND